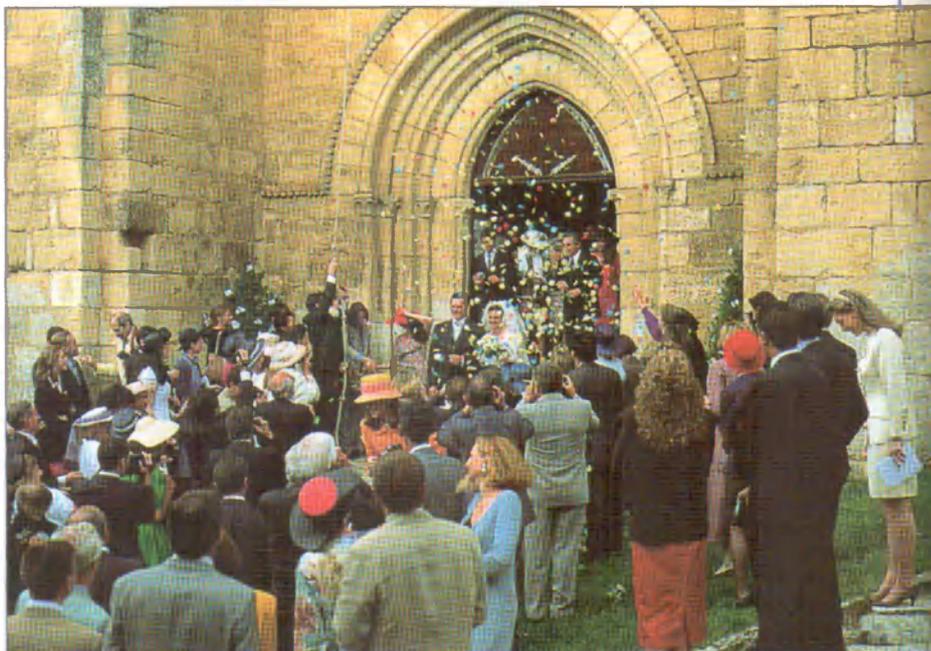


## ÉTATS CIVILS

Dans le film *La Bûche* (du nom du gâteau traditionnel de Noël), trois sœurs se retrouvent pour fêter Noël : l'une a réussi un mariage bourgeois et s'occupe de ses enfants ; l'autre est célibataire, enceinte et attend un amant qui lui promet le bonheur depuis quinze ans ; la troisième apprend qu'elle n'est que leur demi-sœur par la mère et toutes les trois découvrent qu'elles ont un demi-frère par leur père... Ainsi va la famille française, décomposée et recomposée.

- **Le mariage** reste un mode de vie en commun important pour les 300 000 couples qui choisissent de s'unir à la mairie d'abord (le seul mariage légal est le mariage civil à la mairie), à l'église ensuite (52 % d'entre eux). On se marie souvent après une longue période de cohabitation et de plus en plus tardivement : 27 ans pour les femmes, 29 ans pour les hommes. On se marie aussi pour régulariser la situation des enfants nés hors mariage. On se marie enfin pour profiter d'avantages fiscaux et juridiques. Et lorsqu'on se marie, c'est selon les traditions : avec robe blanche, cérémonie, repas familial. On reçoit alors de nombreux cadeaux traditionnels (vaisselle, équipements) que l'on a choisis sur une liste préétablie, ou des cadeaux culturels. Certains préfèrent encore se faire offrir un voyage par l'ensemble des invités et amis.



*Vive les mariés !*

- **L'union libre** est l'autre grand mode de vie en couple. Elle s'est développée dans les années 1970 et concerne aujourd'hui 15 % des couples. C'est une manière de mieux respecter la liberté individuelle dans le couple ; c'est un phénomène qui se rencontre surtout dans les villes.

- **Le PACS** (pacte civil de solidarité) qui a été voté en 1999 est la forme la plus récente de vie en couple. Pas un mariage, plus qu'une union libre, c'est un **contrat** que deux personnes passent entre elles, qu'elles soient du même sexe ou de sexe opposé. Pour sa première année d'existence, environ 150 000 PACS ont été signés et un nouveau mot est né : les « pacsés ».

- Reste le **célibat** qui est un choix de vie à part entière. Il concerne un adulte sur trois ; et ce sont les femmes diplômées qui se marient le moins.

ACTIVITÉS

**1** Voici quatre situations sociales : être célibataire ; l'union libre ; la famille traditionnelle ; la famille recomposée. Reliez chaque mot ou expression suivants à l'une de ces situations : mariage ; cohabitation ; divorce ; gens remariés ; vivre ensemble ; fiançailles ; enfants nés hors mariage ; parents célibataires ; femme seule ; séparation ; famille monoparentale (avec un seul parent, le plus souvent la mère) ; à l'intérieur du couple, c'est de plus en plus deux vies.

- être célibataire : \_\_\_\_\_
- union libre : \_\_\_\_\_
- famille traditionnelle : \_\_\_\_\_
- famille recomposée : \_\_\_\_\_

**2** Qu'est-ce que les faire-part suivants annoncent ?



**3** On estime que l'environnement familial de chaque Français, des grands-parents aux petits-enfants en passant par les oncles et les tantes, les neveux et les nièces, compte en moyenne vingt-quatre personnes. Comparez ce chiffre avec celui de votre pays. À quelles occasions se manifeste l'existence de ce réseau familial ?

---



---

**4** La France est un des pays d'Europe où l'on se marie le moins. Le nombre de couples mariés baisse tandis que le nombre de couples vivant en union libre augmente. Sur dix couples mariés, neuf vivaient déjà ensemble auparavant. Quatre enfants sur dix naissent hors mariage. Plus de la moitié des femmes qui mettent au monde leur premier enfant ne sont pas mariées. À partir de ces informations et de celles données sur la page ci-contre, comment caractériseriez-vous l'évolution de la famille française ?

---



---

## PORTRAITS DE FAMILLE

Les lois sur la contraception (1967), sur le divorce par consentement mutuel (1975), l'IVG (interruption volontaire de grossesse, 1975) ont transformé l'image et la vie du couple, et bouleversé les repères familiaux.

La vie de couple est aujourd'hui marquée par la **redéfinition des rôles de l'homme et de la femme**. C'est le résultat de l'**autonomie sexuelle et professionnelle** conquise par les femmes. Aujourd'hui, plus de 75 % des femmes ont une activité professionnelle ; et dans 60 % des couples l'homme et la femme travaillent tous les deux.

Ainsi disparaît l'image de la femme au foyer : les tâches sont de plus en plus partagées entre hommes et femmes. Faire les

courses, la vaisselle, emmener les enfants à l'école ou faire du sport sont autant de tâches que les femmes partagent pour moitié avec les hommes ; ceux-ci ont plus de difficultés à habiller les enfants ou à faire la cuisine ou le ménage. Ainsi, quand la femme passe quatre heures et demie par jour à s'occuper du foyer, l'homme ne lui consacre que deux heures et demie.

L'autre image du couple, c'est sa fragilité. On compte aujourd'hui presque un divorce pour deux mariages, et c'est à Paris qu'on divorce le plus ! 60 % des couples qui divorcent ont des enfants. Commence alors pour les enfants la vie des week-ends et des vacances partagés entre des pères et des mères qui auront refait leur vie conjugale.



*Petit déjeuner familial.*

**1** Tâches domestiques et familiales. Faites la liste des tâches à partager. Quelles conclusions peut-on tirer des chiffres suivants concernant les Français ?

• *Qui fait la cuisine à la maison ?*

En semaine : 76 % maman ; 14 % papa ; 10 % autre.

En week-end : 65 % maman ; 11 % papa ; 24 % autre.

• *Qui remplit le plus souvent le lave-vaisselle ?*

51 % une femme ; 15 % un homme ; 3 % les enfants ; 29 % tout le monde.

Comparez avec la manière dont l'homme et la femme se partagent les tâches dans votre pays.

---



---

**2** Regardez la photo de la page 106 : à quel moment se passe la scène ? Décrivez-la.

Quelles informations vous apporte-t-elle sur le couple représenté ici ?

Comparez-les avec les données contenues dans la page ci-contre.

---



---

**3** Voici quelques rites de passage vers l'âge adulte :

• Il est obligatoire de rester à l'école jusqu'à 16 ans.

• 49 % des étudiants passent le baccalauréat à 17 et 18 ans, 27 % à 19 ans.

• À 18 ans, les jeunes Français peuvent passer leur permis de conduire.

• À 18 ans, les jeunes Français deviennent majeurs (sont légalement responsables et ont le droit de voter).

• Le service militaire obligatoire pendant douze mois pour les jeunes hommes à partir de 18 ans a été supprimé en 2001 ; il a été remplacé par la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) pour les garçons et les filles.

• 80 % des moins de 18 ans vivent avec leurs deux parents. 55 % des 20 à 24 ans vivent chez leurs parents.

À partir de ces données, essayez de caractériser le regard que la société française porte sur les jeunes en termes d'émancipation, d'intégration à la société adulte, de responsabilisation civique et d'égalité. Comparez ces rites de passage avec ceux des jeunes dans votre pays.

---



---

**4** En moyenne, les Français divorcent après 14 ans de mariage. Un couple sur cinq n'atteint pas les

cinq ans de mariage. 55 % des couples qui divorcent le font par consentement mutuel et 42 %

pour faute. Dans 73 % des cas, c'est la femme qui demande le divorce. Seuls 13 % des pères

obtiennent la garde de leur enfant. D'après ces informations et celles données dans la page

ci-contre, quelles conclusions peut-on tirer concernant le divorce en France ?

---



---

**5** « Maman cuisine, papa travaille ! » Ce stéréotype est-il toujours valable ? Qu'est-ce qui a incité les femmes modernes à sortir du domaine de la vie privée (rôle de mère et d'épouse) pour participer activement à la vie publique (travail professionnel, politique, société, idées, sciences, arts, sports) ?

---



---

## L'ÉTAT ET LA FAMILLE



*Une crèche qui accueille les enfants toute la journée : en 2001, la France a été championne d'Europe des bébés.*

La famille a longtemps été la bien-aimée de la politique française. Face à une France qui vieillissait et se dépeuplait, l'État a mis en place une politique volontariste, d'où une nette augmentation des naissances : c'est ce qu'on a appelé, après la Seconde Guerre mondiale, le « **baby boom** ».

Cette politique a d'abord un aspect financier : les **allocations familiales** sont une aide directe de l'État à partir du deuxième enfant. L'État accorde également des **réductions d'impôts** importantes pour les couples avec enfants. Par ailleurs, ces familles bénéficient de réductions dans les transports en commun ou pour des activités culturelles. Elles ont accès aux **bourses d'études** pour les enfants si leurs salaires sont insuffisants.

Sur le plan social, l'État a souhaité que les maternités ne soient pas un handicap professionnel pour les femmes : elles ne perdent ni leur salaire ni leur emploi pendant leur **congé maternité** de seize semaines. A

partir du deuxième enfant, elles peuvent bénéficier d'un **congé parental** d'un an, rémunéré, pour élever leurs enfants. Élever un enfant étant un métier, les femmes qui ont élevé trois enfants et qui n'ont pas pu avoir une activité professionnelle autre ont droit à une **retraite**. Dans le cadre de l'égalité hommes-femmes, les hommes peuvent aussi bénéficier d'un congé parental et ont droit désormais à un **congé de paternité** de deux semaines.

Les communes qui veulent faciliter la vie des couples avec enfants ont mis en place des **crèches** qui accueillent les enfants toute la journée et des **halte-garderies** pour celles ou ceux qui font leurs courses. L'accueil à l'**école maternelle** à partir de deux ans est aussi une manière de permettre de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Enfin, la vie familiale a ses symboles : la fête des Mères et la fête des Pères, et bien sûr la fête de Noël qui est la fête de tous les enfants.

ACTIVITÉS

**1** Pourquoi l'objectif du gouvernement français est-il d'encourager les Français à avoir un plus grand nombre d'enfants ?

---



---

**2** Quelles sont les différentes formes d'aides financières proposées aux parents par cette politique ?

---



---

**3** Pourquoi le congé maternel et le congé paternel sont-ils des avantages ?

---



---

**4** Les femmes qui travaillent et qui ont des enfants se partagent entre la vie professionnelle et la vie familiale. Voici une liste de mesures pour les aider. Comment classeriez-vous ces mesures par ordre d'importance ?

1. Adapter le système de travail à temps partiel aux contraintes de la vie familiale.
2. Créer un quota annuel de jours de congés en cas de maladie de l'enfant.
3. Rendre les écoles maternelles plus accueillantes.
4. Augmenter le nombre de places en crèches et assouplir les horaires.
5. Prolonger le congé maternité.

Voici comment les Françaises ont classé ces mesures lors d'un sondage : 1,4,2,5,3.  
Commentez les différences entre ce classement et le vôtre.

---



---

**5** « C'est quoi, une famille ? » Dites si vous êtes d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes :

1. Le père et la mère mariés pour la vie avec plusieurs enfants reste le modèle dominant de la famille en France.
  2. La famille contemporaine se constitue hors du mariage.
  3. La famille est un groupe de personnes ayant plaisir à vivre ensemble.
  4. Le bonheur du couple est plus important que celui de la famille.
- Enfin, dites ce que la famille représente pour vous.

---



---



---



---